

# L'ÉCHO

*de ma Ville*



VOLUME 17  
NUMÉRO 08  
AOÛT 2023

[WWW.VILLEST-PIE.CA](http://WWW.VILLEST-PIE.CA)



**ÉLECTION  
PARTIELLE**  
DISTRICT #3

p.10



**PORTES OUVERTES**  
ACTIVITÉS AUTOMNALES

p.15

**NOUVELLE PATINOIRE  
DEK HOCKEY**

p.18

**BRUNCH  
PAROISSIAL 17 SEPT.**

p.19

## CONTENU

|                               |    |
|-------------------------------|----|
| Conseil municipal             | 2  |
| Avis publics                  | 3  |
| Vie municipale                | 5  |
| Informations sur les services | 8  |
| Développement durable         | 11 |
| Histoire et patrimoine        | 12 |
| Bibliothèque                  | 13 |
| Loisirs et culture            | 14 |
| Vie communautaire             | 19 |
| Calendrier de septembre       | 23 |



**BONNE  
RENTÉE 2023  
À TOUS !**



pages 15 à 17

**PROGRAMMATION  
D'ACTIVITÉS  
AUTOMNALES**

# À la Mairie

MAIRE



Mario St-Pierre  
450 772-5574



DISTRICT 1



Geneviève Hébert  
450 772-0806

DISTRICT 2



Pierre Blais  
450-772-6653

DISTRICT 3



En élection

DISTRICT 4



Sylvie Guévin  
450 774-0698

DISTRICT 5



Luc Darsigny  
450 772-6683

DISTRICT 6



Pascale Pinette  
450 300-5500

# Hôtel de ville



## SERVICE D'URBANISME

En télétravail les mardis, jeudis et vendredis  
En présentiel les lundis et mercredis  
selon l'horaire de bureau  
Appelez au 450 772-2488 poste 0

## Édifices municipaux

### Centre sportif et culturel

50, rue Garneau  
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : 450 772-2488, poste 247



### Pavillon des loisirs

165, rue Lacasse  
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : 450 772-2488, poste 246



### Bibliothèque

65-A avenue Saint-François  
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : 450 772-2332



## Services municipaux

|                     |   |          |           |
|---------------------|---|----------|-----------|
| Dominique St-Pierre | Directrice générale et trésorière<br>d.st-pierre@viljest-pie.ca         | 772-2488 | poste 226 |
| Annick Lafontaine   | Greffière<br>greffe@viljest-pie.ca                                      | 772-2488 | poste 230 |
| Sophie Boilard      | Inspectrice en bâtiment et en environnement<br>urbanisme@viljest-pie.ca | 772-2488 | poste 223 |
| Robert Choquette    | Directeur des Travaux publics<br>r.choquette@viljest-pie.ca             | 772-2488 | poste 224 |
| Julie Nicolas       | Directrice des Loisirs<br>loisirs@viljest-pie.ca                        | 772-2488 | poste 236 |
| Eric Sergerie       | Coordonnateur en Loisirs<br>coordo.loisirs@viljest-pie.ca               | 772-2488 | poste 227 |
| Martine Garon       | Responsable de la bibliothèque<br>biblio@viljest-pie.ca                 | 772-2332 |           |
| Sylvain Daigneault  | Directeur du Service sécurité incendie<br>s.daigneault@viljest-pie.ca   | 772-2488 |           |
| Yves Demers         | Premiers répondants<br>y.demers@viljest-pie.ca                          | 772-2488 |           |
| Éric Robert         | Préventionniste<br>prevention@viljest-pie.ca                            | 772-2488 | poste 252 |

**NOUVEAU!** Si vous avez des questions ou des commentaires à adresser aux conseillers municipaux, il est possible de le faire en faisant parvenir un courriel à l'adresse suivante : [elus@viljest-pie.ca](mailto:elus@viljest-pie.ca)

À partir de la fête du travail jusqu'à la St-jean-Baptiste

### HORAIRE BIBLIOTHÈQUE ET SOURISNET - 65-A avenue Saint-François

MARDI, MERCREDI de 11 h 30 à 16 h 30  
de 18 h 30 à 20 h 30

JEUDI: 11 h 30 à 16 h 30  
SAMEDI : 10 h à 14 h

## COORDONNÉES :

Hôtel de ville :  
77, rue Saint-Pierre  
Saint-Pie (Qc) J0H 1W0  
Téléphone : 450 772-2488  
Télécopieur : 450 772-2233  
Courriel : [st-pie@viljest-pie.ca](mailto:st-pie@viljest-pie.ca)  
Site internet : [www.viljest-pie.ca](http://www.viljest-pie.ca)

### Heures d'ouverture :

Hôtel de ville  
Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30  
(Fermé de 12 h 30 à 13 h)  
Vendredi : 8 h à 13 h

### Service de voirie

Lundi au vendredi : Horaire variable  
(Fermé de 12 h à 13 h)

Urgence voirie et aqueduc :  
**1 888 792-7179**

SPA de Drummond : 1 855 472-5700

## AVIS PUBLIC

### AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 77-96 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE CONCERNANT LES DISPOSITIONS APPLICABLES À L'ENTREPOSAGE EN VRAC DE MATÉRIAUX

#### 1. Adoption du second projet de règlement

Lors de la séance du conseil municipal tenue le 1<sup>er</sup> août 2023, le conseil a adopté, par résolution, le second projet de règlement numéro 77-96 intitulé « *Règlement modifiant le règlement de zonage concernant les dispositions applicables à l'entreposage en vrac de matériaux* ».

#### 2. Objet du second projet de règlement

Le second projet de règlement numéro 77-96 a pour objet d'autoriser l'entreposage en vrac de matériaux liés aux opérations d'un usage principal spécialisé dans les travaux d'excavation, de terrassement ou d'aménagement paysager (terre, sable, gravier, pierre, asphalte, béton) et de fixer les règles à respecter pour ce type d'entreposage : localisation sur le terrain, hauteur d'entreposage, obligation que l'aire d'entreposage soit ceinturée d'une clôture ou d'un talus. En plus des dispositions générales qui s'appliquent à l'ensemble du territoire, des dispositions spécifiques sont prévues pour la zone numéro 210.

#### 3. Demande de participation à un référendum

Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Une demande concernant les dispositions générales applicables à l'entreposage extérieur (localisation des aires d'entreposage, entreposage de bois de chauffage, entreposage en vrac, obligation d'installer une clôture ou d'aménager un talus, hauteur d'entreposage) peut provenir de toute zone du territoire municipal. Ces dispositions sont réputées constituer des dispositions distinctes s'appliquant particulièrement à chaque zone. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant la disposition visée soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et d'où provient une demande valide.

Une demande concernant les dispositions particulières applicables dans la zone numéro 210 (matériaux autorisés dans l'aire d'entreposage extérieur, localisation sur le terrain, superficie maximale de l'aire d'entreposage, horaire pour les opérations de concassage) peut provenir de la zone

concernée ainsi que de toute zone contiguë à celle-ci (zones 207, 506 et 507). Une telle demande vise à ce que le règlement contenant la disposition visée soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique, ainsi que de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide. La délimitation

de la zone concernée et des zones contiguës est illustrée sur le croquis ci-joint.

#### 4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue à l'hôtel de ville au plus tard le 8<sup>e</sup> jour qui suit la date de publication du présent avis;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

#### 5. Personnes habiles à voter

Est une personne habile à voter toute personne qui, le 1<sup>er</sup> août 2023, n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes :

- 1<sup>o</sup> Être majeure, de citoyenneté canadienne, et ne pas être en curatelle;
- 2<sup>o</sup> Être une personne physique domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande et, depuis au moins six mois, au Québec;
- 3<sup>o</sup> Être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la *Loi sur la fiscalité municipale* (chapitre F-2.1), situé dans une zone d'où peut provenir une demande.

Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et de cooccupants d'un établissement d'entreprise : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom. La personne désignée doit être une personne qui n'a pas le droit d'être inscrite sur la liste référendaire à un autre titre prioritaire.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner, pour la représenter, parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui, le 1<sup>er</sup> août 2023, est majeure, de citoyenneté canadienne, n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter.

#### 6. Absence de demande

Si les dispositions contenues dans le second projet de règlement ne font l'objet d'aucune demande valide, celles-ci pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

#### 7. Consultation du projet de règlement

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 77, rue Saint-Pierre, à Saint-Pie, durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance ainsi que sur le site internet de la municipalité sous l'onglet Avis publics et règlements adoptés. Les personnes intéressées peuvent également appeler au numéro (450) 772-2488, poste 223 pour toute question ou information supplémentaire sur le projet de règlement.

DONNÉ à Saint-Pie, ce 21 août 2023  
Annick Lafontaine, greffière



## ÉLECTION PARTIELLE 17 SEPTEMBRE 2023 – DISTRICT NO. 3

### AVIS PUBLIC

#### AUX PROPRIÉTAIRES UNIQUES D'UN IMMEUBLE, AUX OCCUPANTS UNIQUES D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE, AUX COPROPRIÉTAIRES INDIVIS D'UN IMMEUBLE ET AUX COOCCUPANTS D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la municipalité depuis au moins 12 mois le 18 juillet 2023.
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans accomplis le jour du scrutin et avoir la citoyenneté canadienne le 18 juillet 2023. Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux à cette date.
3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié :
  - Si vous êtes le ou la propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupant ou l'occupante unique d'un établissement d'entreprise, une demande d'inscription;
  - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupants et cooccupantes d'un établissement d'entreprise, une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec la présidente d'élection. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.
4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le 30 août 2023.

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, veuillez communiquer avec la présidente d'élection.

#### ADRESSE DE RÉCEPTION DES DEMANDES D'INSCRIPTION ET DES PROCURATIONS :

BUREAU DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION  
Annick Lafontaine, greffière  
77, rue Saint-Pierre  
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

**Prenez également note** que la demande d'inscription ou la procuration transmise après le dépôt de la liste électorale, mais au plus tard le 30 août 2023 sera considérée comme une demande de modification à la liste électorale municipale.

Un modèle de formulaire de demande d'inscription ou de procuration est disponible au bureau de la présidente d'élection. Les demandes d'inscription et les procurations prennent effet lors de leur réception et demeurent valides tant qu'elles ne sont pas retirées ou remplacées.

DONNÉ à Saint-Pie le 21 août 2023  
Annick Lafontaine, Présidente d'élection

### AVIS PUBLIC

#### RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE MUNICIPALE

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Annick Lafontaine, présidente d'élection, que :

1. La liste électorale du district numéro 3 a été déposée au bureau de la municipalité le 18 août 2023. Elle fera l'objet d'une révision.
2. Les conditions requises pour être électeur et avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale du district numéro 3 sont les suivantes :

#### Peut être inscrite sur la liste électorale du district numéro 3;

- toute personne qui est majeure le jour du scrutin et le 18 juillet 2023,
  - est de citoyenneté canadienne;
  - n'est pas en curatelle;
  - n'est pas déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;

ET

→ est soit :

- domiciliée sur le territoire du district numéro 3 et, depuis au moins 6 mois, au Québec;
  - depuis au moins 12 mois, soit :
    - **propriétaire unique d'un immeuble** sur le territoire de la municipalité et, le 18 juillet 2023, propriétaire unique d'un immeuble dans le district numéro 3 à la condition de ne pas être propriétaire d'un immeuble de plus grande valeur foncière sur le territoire de la municipalité, de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription sur la liste électorale municipale;
    - **occupante unique d'un établissement d'entreprise** sur le territoire de la municipalité et, le 18 juillet 2023, occupante unique d'un établissement d'entreprise dans le district numéro 3 à la condition de ne pas être occupante d'un autre établissement d'entreprise de plus grande valeur locative sur le territoire de la municipalité, de ne pas être propriétaire d'un immeuble ailleurs sur le territoire de la municipalité, de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription sur la liste électorale;
    - **copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupante d'un établissement d'entreprise** sur le territoire de la municipalité et, le 18 juillet 2023, copropriétaire ou cooccupante dans le district numéro 3 et avoir été désignée au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont électeurs de la municipalité le 18 juillet 2023.
- Ne peut être désigné le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'un établissement d'entreprise.
- Ne peut être désigné le cooccupant qui a déjà le droit

# AVIS PUBLIC ET VIE MUNICIPALE

d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble, d'occupant unique d'un établissement d'entreprise ou de copropriétaire indivis désigné d'un immeuble.

3. Dans le cas d'une demande d'inscription concernant une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité, le demandeur doit indiquer l'adresse précédente du domicile de la personne dont l'inscription est demandée et doit présenter deux documents dont l'un mentionne le nom et la date de naissance et l'autre, le nom et l'adresse du domicile de la personne dont l'inscription est demandée.
4. La liste électorale peut être consultée et, si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision située à

L'hôtel de ville de Saint-Pie  
77, rue Saint-Pierre

**Aux dates et heures suivantes :**

28 août 2023 de 19 h à 22 h

30 août 2023 de 10 h à 13 h

Vous pouvez joindre la présidente d'élection au 450 772-2488, poste 230 ou à l'hôtel de ville.

DONNÉ à Saint-Pie le 21 août 2023

Annick Lafontaine, Présidente d'élection

AVIS

Les versions intégrales des procès-verbaux et des règlements sont disponibles sur le site internet ou en version imprimée au bureau municipal pour toute personne qui en fera la demande auprès du secrétariat. Veuillez noter que les versions officielles sont détenues à l'hôtel de ville. Aucun frais de reproduction ou de poste ne sera exigé au demandeur.

## PROCÈS-VERBAL

de la séance spéciale du 17 juillet 2023 à 20 h.

### 4. CIRCULATION SUR LE RANG DU BAS-DE-LA-RIVIÈRE – MODIFICATION DE LA LIGNE CENTRALE

Il est résolu :

QUE la ligne centrale sur le rang du Bas-de-la-Rivière soit continue, interdisant ainsi le dépassement des véhicules, sauf pour le tronçon situé entre les numéros civiques 108 et 236 et celui situé entre les numéros civiques 480 et 508, où la ligne centrale sera pointillée, autorisant ainsi le dépassement à ces endroits.

QUE la sécurité doit être augmentée par la présence de balises flexibles tout au long de la piste cyclable et par l'ajout de panneaux de signalisation.

### 5. PÉRIODE DE QUESTIONS ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est résolu :

QUE la séance soit levée à 20h05.

## PROCÈS-VERBAL

de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> août 2023 à 19h.

### 5.1. LETTRE D'ENTENTE 2023-02 – AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est résolu :

Que le conseil autorise le maire et la directrice générale à signer la lettre d'entente 2023-02 pour les employés syndiqués avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section 4586.

### 5.2. ENTENTE POUR LE SERVICE RÉGIONAL DE GESTION DES ARCHIVES – ADHÉSION – AUTORISATION

Il est résolu :

QUE le conseil de la Ville de Saint-Pie adhère à l'entente intitulée *Entente pour le service régional de gestion des archives*, tel que présentée, et ce, pour sa durée jusqu'au 31 décembre 2026;

D'AUTORISER le maire ou le maire suppléant et la directrice générale à signer l'entente précitée pour et au nom de la Ville de Saint-Pie;

### 5.3. OFFICE D'HABITATION DES MASKOUTAINS ET D'ACTON – CONTRIBUTION 2017-2018-2019-2020

Il est résolu :

D'accuser réception et d'approuver les états financiers 2020 de l'Office d'Habitation des Maskoutains et d'Acton;

ET D'autoriser le service de la trésorerie à effectuer le paiement du solde de la contribution de la Ville de Saint-Pie s'élevant à 5 864 \$.

### 5.4. POSTE D'ASSISTANT-TRÉSORIER – AUTORISER LA SIGNATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

Il est résolu :

Que le conseil autorise la directrice générale et le maire à signer le contrat de travail de monsieur Éric Sergerie à titre d'assistant-trésorier;

ET D'autoriser la direction générale à procéder à un appel de candidatures pour le poste de coordonnateur des loisirs.

### 5.5. CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE (2024-2029) – ACHAT REGROUPÉ AVEC L'UMQ – REGROUPEMENT ESTRIE-MONTÉRÉGIE

Il est résolu :

QUE ce conseil confirme par les présentes son adhésion au regroupement en assurance collective Estrie-Montérégie pour ses employés et/ou élus, au choix de la municipalité ;

QUE l'adhésion au regroupement en assurance collective Estrie-Montérégie sera d'une durée maximale de cinq ans, soit pour la durée du 1<sup>er</sup> juin 2024 au 31 mai 2029 ;

QUE la Ville de Saint-Pie mandate l'UMQ pour agir à titre de mandataire pour la représenter au contrat d'assurance collective à octroyer à la suite de l'application des présentes ainsi que son renouvellement, de même que pour l'accès à son dossier d'assurance collective auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels ;

QUE la Ville de Saint-Pie s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1.15 % des primes totales versées par la durant le contrat et une rémunération de 0,65 % des primes totales versées par la municipalité au consultant Mallette actuaire Inc.,

dont la Ville de Saint-Pie joint aussi le mandat obtenu pour le regroupement, à la suite d'un appel d'offres public ;

ET QUE la Ville de Saint-Pie s'engage à respecter les termes et conditions du contrat à intervenir avec la société d'assurances à qui le contrat sera octroyé à la suite de l'application des présentes ainsi que les conditions du mandat du consultant.

## **6.1. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 20, AVENUE MONTCALM**

CONSIDÉRANT que le demandeur souhaite prolonger l'abri permanent vers la droite, incluant une remise attachée, à ±3.86 mètres de la ligne arrière tandis que la norme actuelle demande une marge de recul arrière de 4.88 mètres. La marge de recul latérale de 2 mètres serait respectée ;

En conséquence, il est résolu :

D'entériner la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et d'accorder la demande de dérogation mineure pour la prolongation de l'abri permanent vers la droite, incluant une remise attachée, à ±3.86 mètres de la ligne arrière tandis que la norme actuelle demande une marge de recul arrière de 4.88 mètres.

## **6.2. SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 77-96 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE CONCERNANT LES DISPOSITIONS APPLICABLES À L'ENTREPOSAGE EN VRAC DE MATÉRIAUX**

Il est résolu :

QUE le conseil adopte le second projet de règlement numéro 77-96 intitulé « *Règlement modifiant le règlement de zonage concernant les dispositions applicables à l'entreposage en vrac de matériaux* » ;

QUE ce second projet de règlement soit soumis à la procédure de demande de participation à un référendum, conformément à la loi, puisque celui-ci contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

## **6.3. MODIFICATION DE LA RÈGLEMENTATION À LA CPTAQ (COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC) CONCERNANT LES LOGEMENTS EN MILIEU RURAL – DEMANDE D'APPUI À LA FQM (FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS)**

Il est résolu :

QUE la Ville de Saint-Pie demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec de modifier la réglementation afin que les logements en milieu rural soient permis ;

QUE la Ville de Saint-Pie demande l'appui de la Fédération québécoise des municipalités ;

## **7.1. AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 258-2023-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 258 RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT**

AVIS DE MOTION est donné par Pierre Blais qu'à une assemblée subséquente le règlement numéro 258-2023-01 sera présenté pour adoption.

Ce même conseiller dépose le projet de règlement numéro 258-2023-01 modifiant le règlement numéro 258 relatif à la circulation et au stationnement.

L'objet de ce règlement vise à ajouter une interdiction de stationnement de plus de 10 minutes sur l'avenue Saint-François du côté impair de l'entrée du numéro civique 83 à l'entrée de la pharmacie au numéro civique 75 sur une distance de 25 mètres.

## **8.1. TRAVAUX RANG DU BAS-DE-LA-RIVIÈRE – PHASE II – ÉTUDE GÉOTECHNIQUE ET CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE DES SOLS – OCTROI DU MANDAT**

Il est résolu :

D'octroyer le mandat à la compagnie Les Laboratoires de la Montérégie inc., conformément à leur offre de service du 26 juin 2023, pour une étude géotechnique et une caractérisation environnementale des sols au montant de 37 825 \$, plus taxes.

## **8.2. FOURNITURE DE LUMINAIRES DE RUES AU DEL – AUTORISER LE PAIEMENT AVEC APPROPRIATION DE SURLUS**

Il est résolu :

QUE le conseil autorise le paiement de la facture # 9666 d'un montant de 8 624.93 \$, plus taxes, de la compagnie Énergère inc., concernant la fourniture de luminaires de rues au DEL ;

## **8.3. POSTE DE POMPAGE DE LA RUE DES HÉRONS – REMPLACEMENT D'UNE SONDE – AUTORISER L'ACHAT AVEC APPROPRIATION DE SURPLUS**

Il est résolu :

QUE le conseil autorise l'achat pour le remplacement d'une sonde de niveau au poste de pompage de la rue des Hérons, pour un montant de 4 256 \$, plus taxes, conformément à la soumission de la compagnie Pompex datée du 10 juillet 2023;

## **9.1. PROJET « OASIS VERTE AU PARC DU DOMAINE BOUSQUET » – PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE EN ENVIRONNEMENT (PAFE) – SIGNATURE – AUTORISATION**

Il est résolu :

D'autoriser le dépôt du projet de demande d'aide financière dans le cadre de l'appel de projets fait par le Programme d'aide financière en environnement (PAFE) de la MRC des Maskoutains; ET D'autoriser madame Julie Nicolas, directrice du Service des loisirs, ou en son absence, madame Dominique St-Pierre, directrice générale, à signer tout document relatif au projet « *Oasis verte au parc du Domaine Bousquet* », et ce, pour et au nom de la Ville de Saint-Pie.

## **9.2. ENTENTE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE DE LOISIRS AVEC LA VILLE DE GRANBY – RENOUVELLEMENT – AUTORISATION**

Il est résolu :

D'autoriser le maire et la directrice générale, ou leurs substituts respectifs, à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Pie, la nouvelle entente en matière de loisirs proposée par la Ville de Granby, selon l'option 1, coût à la carte.

## **9.3. CONSTRUCTION D'UNE SURFACE DE DEK HOCKEY – AUTORISER LE PAIEMENT DU DÉCOMPTE PROGRESSIF # 1 AVEC APPROPRIATION DE SURPLUS**

Il est résolu :

QUE le conseil autorise le paiement du décompte progressif # 1 concernant les travaux de construction d'une surface de dek hockey à la compagnie Gestion Dexsen inc., incluant l'avis de changement # 1, d'un montant de 245 338.87 \$, plus taxes.

#### **9.4. CONSTRUCTION D'UNE SURFACE DE DEK HOCKEY – AUTORISER LE PAIEMENT DE L'AVIS DE CHANGEMENT # 2 AVEC APPROPRIATION DE SURPLUS**

Il est résolu :

QUE le conseil autorise le paiement de l'avis de changement # 2 concernant les travaux de construction d'une surface de dek hockey à la compagnie Gestion Dexsen inc., d'un montant de 34 957 \$, plus taxes.

#### **9.5. TRAVAUX DE RÉNOVATION AU PAVILLON DES LOISIRS – AUTORISER L'ACHAT**

Il est résolu :

QUE le conseil autorise l'achat auprès du plus bas soumissionnaire du revêtement du plancher de la salle des miroirs au pavillon des loisirs, pour un montant de 2 761.96 \$, plus taxes, conformément à la soumission de la compagnie Céramique Graveline inc. datée du 11 juillet 2023 ;

#### **9.6. FÊTE NATIONALE 2024 – CONFIRMATION DE LA DATE DE LA TENUE DE L'ÉVÉNEMENT ET AUTORISATION POUR LA RÉSERVATION DES FOURNISSEURS**

Il est résolu :

D'entériner la proposition du comité organisateur afin que les activités de la Fête nationale soient tenues le samedi 22 juin 2024; ET D'autoriser la réservation des fournisseurs en tenant compte du budget.

#### **9.7. SERVICE DES LOISIRS – POLITIQUE DE LOCATION – MODIFICATION – APPROBATION**

Il est résolu :

D'approuver la modification de la Politique de location du Service des loisirs pour le terrain des loisirs et le Pavillon en y ajoutant la location de la patinoire de dek hockey.

#### **11.1. SALAIRES ET COMPTES PRÉSENTÉS**

Il est résolu :

D'approuver et d'entériner les dépenses et les paiements des comptes présentés :

|   |               |
|---|---------------|
| Liste des comptes présentés :                 | 423 069.60 \$ |
| Total des remboursements d'emprunts déboursés | 0 \$          |
| Liste des salaires :                          | 239 586.22 \$ |

#### **12.1. MOISSON MASKOUTAINE – CAMPAGNE « J'AIME MA MOISSON » – APPUI**

Il est résolu :

D'appuyer la Moisson Maskoutaine;

DE déclarer que la Moisson Maskoutaine est le garde-manger reconnu de la MRC des Maskoutains;

#### **14. DOCUMENTS DÉPOSÉS**

- Procès-verbal du CCU du 19 juillet
- Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2022

#### **18. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est résolu :

QUE la séance soit levée à 20 h 20.

---

## **PÉRIODES DE QUESTIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 1<sup>ER</sup> AOÛT 2023**

Quelques questions ont été posées concernant l'élection partielle pour le district # 3 : Au moment de la réunion du conseil, la période pour le dépôt des candidatures n'est pas commencée. En cas d'élection, le scrutin se tiendra le dimanche 17 septembre et le vote par anticipation le dimanche précédent, soit le 10 septembre. Les informations concernant l'élection sont disponibles sur le site internet de la Ville. Le district # 3 comprend, entre autres, le Domaine Bousquet, le Domaine Joyeux, le Grand rang Saint-François, une partie du rang de la Rivière Nord, une partie du rang de la Rivière Sud et une partie du Petit rang Saint-François côté impair.

Un citoyen mentionne que le nettoyage du parc Euclide-Lacasse au printemps devrait être défrayé par les commerces limitrophes qui envoient leur neige dans le parc : Le conseil discutera de ce sujet ultérieurement.

Félicitations d'un citoyen pour la conversion des luminaires de rues au DEL.

Un citoyen mentionne que les glissières n'ont pas été fauchées : Au moment de la réunion du 1<sup>er</sup> août, le contractant avait commencé le fauchage des glissières.



# INFORMATIONS SUR LES SERVICES

## INFO FLASH

! Veuillez prendre note que les bureaux municipaux seront **fermés LE LUNDI 4 SEPTEMBRE** en raison de la fête du Travail.



## LECTURE DU COMPTEUR D'EAU

Un envoi de votre lecture de compteur d'eau vous parviendra par la poste au **mois de septembre**. Nous demandons à chaque propriétaire de compteur d'eau de bien vouloir le compléter et nous le retourner.

**ATTENTION** Pour ceux qui ont un lecteur à distance, ils ne recevront pas ce document

## PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

### 5<sup>e</sup> versement

La Ville de Saint-Pie demande la collaboration de ses citoyens afin de s'assurer que leur compte de taxes est bien payé à temps. C'est la responsabilité de chaque citoyen de payer avant la date limite. De plus, nous vous rappelons que les dates de versements sont des dates limites. Vous devez payer avant, sinon des frais (pénalités et intérêts) s'appliqueront dès la première journée de retard.

**Le 5<sup>e</sup> versement doit être payé au plus tard le 7 septembre prochain.**

## FIERTÉ DE SAINT-PIE

*Félicitations à tous!*



Félicitations à nos athlète de Saint-Pie qui ont participé à la **57<sup>e</sup> édition des Jeux du Québec**, du 21 au 29 juillet derniers, à Rimouski!!

### CHAMPIONNAT CANADIEN TG – 2023 EN GYMNASTIQUE

Celui-ci s'est déroulé du 19 au 22 juillet à Edmonton.

### Raphael Boudreau

(Juvénile Masculin Décathlon) s'est classé au 8<sup>e</sup> rang.

### Sarah-Maude Vigneault

(Juvénile Féminin 400m) s'est classé au 28<sup>e</sup> rang.

### Lorie Bousquet

(Basketball), son équipe s'est classée au 6<sup>e</sup> rang.

### Alexianne Leduc

a terminé 8<sup>e</sup> sur 43 au trampoline dans la catégorie N5 17+.

### Koralie Bouchard

a terminé 8<sup>e</sup> sur 32 au double-mini trampoline dans la catégorie N5 17+.



# INFORMATIONS SUR LES SERVICES



RÉGIE  
INTERMUNICIPALE  
d'Acton et des Maskoutains



LA GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES,  
UNE RESPONSABILITÉ  
COLLECTIVE!

MIEUX TRIER  
C'EST MIEUX RECYCLER!

## MATIÈRES ORGANIQUES ET BACS BRUNS

### MIEUX TRIER POUR RÉDUIRE L'ENFOUISSEMENT !

Un tri adéquat des matières permet de réduire significativement la quantité de déchets dirigés annuellement vers l'enfouissement. La collecte des matières organiques placées dans le bac brun constitue un service qui s'inscrit dans le respect de l'environnement et des politiques gouvernementales de gestion des matières résiduelles. Lorsqu'enfouies, les matières organiques peuvent être très dommageables pour notre environnement, notamment par l'émission de gaz à effet de serre.

Il est important d'utiliser le service de collecte à trois voies et de déposer les bonnes matières dans les bons bacs afin d'éviter la contamination des chargements lors des différentes collectes. En effet, **chaque logement et chaque résidence est un centre de tri en soi et la qualité du tri des matières est indispensable** pour assurer la performance du programme. Chaque citoyenne et citoyen fait une différence en posant le bon geste. Malheureusement, nous retrouvons fréquemment des contaminants dans les bacs bruns et il est important de faire un effort supplémentaire pour bien trier nos matières.



#### CONTAMINANTS QUI NE VONT JAMAIS DANS LE BAC BRUN :

- Toutes les matières recyclables (contenants de plastique, cannettes d'aluminium, contenants tétrapacks, sacs de plastique même s'ils sont décrits comme étant compostables, biodégradables ou oxobiodégradables...),
- les résidus de construction,
- les carcasses d'animaux,
- les vêtements,
- les déchets,

et autres matières de telle nature ne doivent *jamais* être déposées dans le bac brun. Elles ne sont pas compostables et elles nuisent au processus de compostage.



#### MATIÈRES ORGANIQUES QUI DOIVENT ÊTRE PLACÉES DANS LE BAC BRUN :

##### De la cuisine :

Fruits et légumes, épluchures, morceaux de maïs, marc de café, filtres à café et sachets de thé, pain, gâteau, biscuits, céréales, pâtes, viandes cuites, poissons, produits laitiers (fromage, beurre...), coquilles d'oeufs, etc.

##### Du terrain :

Gazon, feuilles, fleurs, plantes, mauvaises herbes et tout résidu de jardinage, écorces, copeaux, petites racines et petites branches (2,5 cm (1 pouce) et moins de diamètre).

##### Autres :

Papiers *fortement souillés d'aliments*, papiers mouchoirs, plumes, poils et cheveux, charpie provenant de la sécheuse, etc.

Il est de la **RESPONSABILITÉ DE CHAQUE CITOYEN** de trier correctement ses matières et de les déposer dans les bacs adéquats. De plus, en cas de surplus, il est toujours possible d'utiliser une petite poubelle ronde, des sacs de papier ou des boîtes de carton clairement identifiés à cette fin. Lorsque les bacs contiennent des matières non admissibles pour la collecte à laquelle ils sont destinés, l'entrepreneur est autorisé à ne pas les lever et c'est pourquoi, afin d'éviter des désagréments, il est important de toujours placer les matières dans le bon bac.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à rejoindre le personnel de la Régie au 450 774-2350 ou visitez le site internet de la Régie au [www.riam.quebec](http://www.riam.quebec)

## COLLECTE DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

LE 9 SEPTEMBRE 2023

de 8 h 30 à 16 h 30

Stade L.-P. Gaucher

au 900, rue Turcot, à Saint-Hyacinthe

LE 16 SEPTEMBRE 2023

de 13 h à 16 h 30

Centre Sportif

au 1505, 3e Avenue, Acton Vale

#### Exemples de RDD acceptés

- Adhésifs, décapants et détachants;
- Ampoules fluocompactes et fluorescents;
- Antigels et lave-vitres;
- Batteries d'automobile;
- Bonbonnes de propane;
- Cires et polis à chaussures;
- Combustibles, essence, huiles usées et filtres;
- Engrais et pesticides;
- Médicaments et poisons;
- Peintures, préservatifs pour le bois, vernis et solvants;
- Piles rechargeables ou non et détecteurs de fumée;
- Produits d'entretien de piscine/spa;
- Produits de nettoyage ou de décurage et javellisant;
- Produits en aérosols.

LES APPAREILS ÉLECTRIQUES,  
ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES  
**NE SONT PLUS ACCEPTÉS À LA COLLECTE.**

- Téléviseurs, magnétoscopes et cassettes;
- Ordinateurs, écrans et imprimantes;
- Système de son et disques compacts;
- Petits appareils ménagers électriques ou électroniques;
- Outils électriques ou à batteries.



# INFORMATIONS SUR LES SERVICES



## RECYCLAGE DES CARTOUCHES D'ENCRE

La Ville ne récolte plus les cartouches d'encre vides à l'hôtel de ville.

## ÉLECTION PARTIELLE DISTRICT # 3

Un scrutin sera tenu pour le poste de conseillère ou de conseiller du district # 3.

Les personnes candidates pour le poste de conseillère ou de conseiller du district # 3 sont mentionnées sur le **SITE INTERNET DE LA VILLE DE SAINT-PIE** et un avis public du scrutin indiquant les noms des personnes candidates sera publié dans le journal le Clairon du 22 août 2023.

Les électeurs du district # 3 pourront exercer leur droit de vote en se présentant au bureau de vote qui leur sera assigné :

### JOUR DU SCRUTIN :

**DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2023  
DE 10 H À 20 H**

Pour les sections de vote : 5 et 6  
à l'hôtel de ville, 77, rue Saint-Pierre

### JOUR DE VOTE PAR ANTICIPATION

**DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2023  
DE 12 H À 20 H**

Pour les sections de vote : 5 et 6  
à l'hotel de ville, 77, rue Saint-Pierre

Le district # 3 comprend, *entre autres*, **le Domaine Bousquet, le Domaine Joyeux, le Grand rang Saint-François, une partie du rang de la Rivière Nord, une partie du rang de la Rivière Sud et une partie du Petit rang Saint-François côté impair**. La carte des districts électoraux est disponible pour consultation sur le site internet de la Ville de Saint-Pie dans l'onglet « Élections municipales » de la section « Conseil municipal ».

Le recensement des votes sera effectué le **17 septembre 2023 à 20 h 30** ou lorsque tous les relevés de dépouillement seront remis à la présidente d'élection au 77, rue Saint-Pierre.

**Vous pouvez joindre la présidente d'élection,  
madame Annick Lafontaine,  
au 77, rue Saint-Pierre  
ou au 450 772-2488, poste 230.**

## Campagne de sensibilisation

# LES FEUX DE CAMP CAUSENT 60 FEUX DE FORÊT CHAQUE ANNÉE



La Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) lance une nouvelle vidéo animée pour déboulonner certains mythes au sujet des feux de camp. L'organisation rappelle que les feux de camp mal éteints causent en moyenne 60 incendies de forêt chaque année et que certains gestes simples peuvent faire une grande différence.

À cet égard, trop de gens croient toujours que leur feu s'éteindra de lui-même lorsqu'il ne reste que des braises. Pourtant, un feu peut renaître de ses cendres et causer beaucoup de dommages. La SOPFEU souligne que chaque geste responsable est essentiel à la prévention des feux de végétation, et tient à rappeler certaines règles de sécurité afin de prévenir l'éclosion de nouveaux brasiers.

## POUR UN FEU DE CAMP SÉCURITAIRE

- Vérifier auprès de la SOPFEU, du terrain de camping ou de la municipalité si les feux à ciel ouvert sont permis;
- S'il n'y a pas d'emplacement désigné pour un feu de camp, dégager le sol de toute matière combustible (herbe, brindilles, feuilles mortes);
- Éviter de faire un feu si le vent souffle à plus de 20 km/h;
- Allumer un feu d'une dimension maximale d'un mètre par un mètre;
- Effectuer une surveillance constante et conserver de l'eau à proximité;
- Éteindre complètement le feu avec de l'eau.

La SOPFEU recommande d'éteindre complètement son feu avant de quitter les lieux. Pour ce faire, il faut l'arroser abondamment en mélangeant bien les braises. Recommencer au besoin jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune source de chaleur, en touchant les cendres avec les mains. Avec un peu de vent, il n'est pas rare qu'un feu renaisse de ses cendres, et ce même quelques heures après l'avoir éteint.

L'organisme de protection rappelle également qu'au Québec, le Règlement sur la protection des forêts stipule qu'il est obligatoire de rester sur les lieux et d'assurer une surveillance jusqu'à ce que le feu soit complètement éteint.

La SOPFEU invite les citoyens à consulter son site internet, dans la section Feux de camp. Des trucs et conseils permettront à tous d'adopter des comportements responsables et sécuritaires afin de mieux protéger les forêts. Il est également possible de consulter la carte interactive sur le site internet de la SOPFEU et de télécharger l'application mobile disponible sur IOS et Android pour demeurer informé partout, en tout temps.

## IMPORTANCE DE LA PRÉVENTION

Au fil des ans, les activités de prévention déployées par la SOPFEU et par ses partenaires ont permis de réduire le nombre de feux de façon importante. Depuis 1984, une diminution moyenne de 12 incendies de cause humaine par année a été observée. La SOPFEU tient à rappeler qu'environ 80 % des incendies sont imputables à l'activité humaine. La collaboration de tous demeure essentielle pour en réduire le nombre.

## MÉNAGE AUTOMNAL DE VOTRE TERRAIN



*L'arrivée de la fin de l'été rime souvent avec grand ménage de terrain, ramassage de feuilles mortes et nettoyage de plates-bandes. Comme la nature est extrêmement bien faite, les matières que nous percevons trop souvent comme des indésirables peuvent en fait servir de source de nutriments pour le gazon, les platebandes ainsi que de nourriture et d'abris pour les oiseaux et les insectes.*



### Déchiqeter les feuilles et le gazon pour nourrir le sol

Au lieu de ramasser les feuilles mortes sur votre gazon, vous pouvez simplement passer la tondeuse afin de les réduire en miettes. Rationnant de cette façon leurs grosseurs, elles tomberont au sol et laisseront la photosynthèse se faire pour votre gazon, votre trèfle ou tout autre mélange de végétaux qui recouvre votre sol en leur apportant des nutriments essentiels à leur santé. Les feuilles déchiqetées et le gazon coupé font aussi d'excellent compost/paillis pour les plates-bandes et jardins. Il est conseillé d'en maintenir une épaisseur entre ½ à 1 pouce en en ajoutant une couche supplémentaire au besoin.

.....



### Créer un habitat avec des feuilles et des branches

Les feuilles mortes (non déchiqetées) et les branches sont primordiales pour l'hivernisation des insectes, notamment les abeilles indigènes et les coccinelles. Vous pouvez les déplacer dans vos platebandes, sous un arbre pour un look mini-forêt ou autres. L'habitat doit rester intouché jusqu'au départ des insectes tard au printemps. Si vous tenez à faire un ménage du printemps, un truc est d'attendre qu'il y ait 10 jours consécutifs en haut de 10 degrés. Si vous souhaitez identifier la zone afin de satisfaire les curieux, plantez-y une pancarte d'abeille, placez des roches au pourtour, etc.

.....



### Laisser les plantes au sol

Ensuite, plutôt que de passer plusieurs heures à couper les feuilles de vos vivaces et d'arracher vos annuelles, laissez-les simplement en place jusqu'au printemps (à l'exception bien sûre des plantes malades). Vos vivaces seront en meilleure santé au printemps et pour ce qui est des annuelles, en plus de nourrir votre sol lors de leur décomposition durant l'hiver, elles empêcheront l'érosion de celui-ci et les graines de ces plantes pourront servir de nourriture aux oiseaux.

.....

Si malgré tout vous ne voulez absolument pas utiliser vos feuilles et résidus verts sur votre terrain, il est totalement **déconseillé de les brûler**. Leur combustion génère des particules solides et gazeuses (Co<sub>2</sub>) qui sont nocives pour l'être humain ainsi que son environnement en plus d'augmenter les risques d'incendies. En dernier recours, il est donc conseillé de les **déposer dans votre bac brun**.

.....



## LES FRÈRES DU SACRÉ-CŒUR À SAINT-PIE DE 1913 À 1987

PAR RICHARD ST-PIERRE / RICHARD.ST-PIE@VIDEOTRON.CA

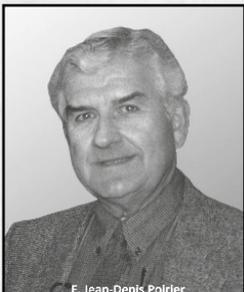


Le frère **ROGER BENOÎT** a été à Saint-Pie de 1968 au départ des Frères en 1987. Son décès, le 12 juin 2023, m'incite à jeter un regard rétroactif sur ces personnes qui ont marqué tant d'écoliers et qui ont laissé une marque de leur passage dans notre ville.

Roger Benoît, né le 1 mars 1942 à Saint-Denis-sur-Richelieu, de Arthur Benoît et Aline Benoît, a exercé son apostolat particulièrement dans le diocèse de St-Hyacinthe comme enseignant et animateur de l'A.C.L.E.<sup>1</sup>

Il fut directeur de l'école Sacré-Cœur de 1973 à 1987. Arrivé avec ses confrères René Goyette et Roger Labonté, sous la direction de Jean-Denis Poirier, ce quatuor tient jusqu'à 1981. Au départ de René Goyette, Maurice Choinière le remplace.

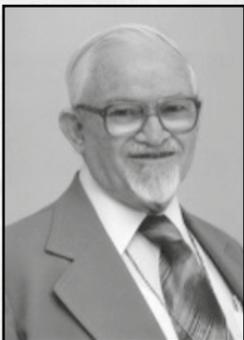
Il succédait à frère **JEAN-DENIS POIRIER**, directeur de 1965 à



1973, mais lui aussi à Saint-Pie jusqu'au départ des Frères en 1987. Né le 7 janvier 1930 à St-Timothée, fils de Émile Poirier et Yvonne Dumouchel, il est décédé le 14 mai 2017 à Québec. Quel grand Monsieur !

Hozana en avait fait un membre honoraire en reconnaissance des mille et un services rendus. Sa présence aux activités communautaires était toujours appréciée.

Ses confrères ont été les Frères Marcel Parenteau, Réjean Lambert, Claude Leroux, Rosario Lussier, Guy Brunelle, Michel Berger, Roger Benoît, René Goyette, et Roger Labonté.



Frère **JEAN-VIANNEY**, né **OMER FORTIER** le 13 juin 1918 à Montréal (St-François-Solano).

On le retrouve directeur à Saint-Pie, sous ses deux noms de 1962 à 1965. C'est l'époque où le Concile Vatican II redonne leur nom civil aux religieux et religieuses. Il était en compagnie des Frères Louis-Daniel (Marcel Parenteau) et Laurence (Jules Landry). Fr Jean-Guy Delorme se joint à eux en 1964. Il est décédé le 27 juin 2002 à Sherbrooke.



Frère **VALÉRIEN**, né **ANATOLE MATHIEU**, le 31 décembre 1909 à Montréal (Ste-Cunégonde).

Directeur à l'Académie du Sacré-Cœur à Saint-Pie de 1956 à 1962. Il est décédé le 3 février 1989 à Granby à l'âge de 79 ans. Sa rubrique nécrologique indique qu'il a aussi enseigné à Granby de 1935 à 1946, à Saint-Hyacinthe de 1949 à 1957 et qu'il a terminé sa carrière à Acton Vale de 1963 à 1973. À ses côtés, on se souvient des Frères Émile, Augustin, Marie-Cyrille, Hervé, Léandre, Faber, Jean-Raymond, Loyola et Onil.



Frère **JOSEPH-ARMAND**, né **MARTIN JUTRAS**, le 12 novembre 1898 à Sainte-Monique, Nicolet-Yamaska.

On le retrouve pour deux périodes à Saint-Pie, soit de 1943 à 1945, puis de 1952 à 1956. Avec lui, il y a eu les Frères Aldée, Émery, Paul-Omer, Albin, Brébeuf, Jean-Claude, Marie-Laurent, André, Benoît, Émile et Claude. Il est décédé à Granby le 2 février 1982. Certains se souviendront, plus avec sourire que rage, de ses coups de «strap» ...



Frère **RODRIGUE**, né **LAURENT MÉNARD**, le 10 août 1908 à Granby (Notre-Dame).

Il fut directeur de 1946 à 1952 à Saint-Pie. Plusieurs se souviendront de lui comme Motton, surnom encore bien présent dans les mémoires. Ses confrères étaient les Frères Émery, Ronaldo, Albin, Jean-Claude, Marie-Laurent, Dorès et André.

Il quitta la communauté et pris épouse en 1955. Il était aussi le frère du curé Paul Ménard, 14e curé de St-Pie de 1970 à 1976. Il est décédé le 25 mai 1991 à Longueuil et son épouse au début de 2006.

13 autres directeurs se succédèrent de 1914 à 1943, soient les Frères Antonio, Flavius, Alcide, Fortuné, Marcellin, Georgius, Maxime, Anatol, Pacifique, Florent, Paul-Ovide, Lucien et Pamphile. Parmi leurs subalternes, mentionnons les Frères Olivier, Alphonsius, Léo-Paul, Sylvain, Libert, Jean-Benoît, Jérôme, Austin, Jean-Eudes, Guy, Marcel, Joseph, Placide, Marie-Bernard, Paulin, Marius, Joseph-Henri, Réginald, Privat, Élisée, Basile, Philibert, Gilbert, Simon, Odéric, Paul-André, Côme, Roger, Marcellus, Xavier, Charles, Hubert, Urbain, Alphonse.

<sup>1</sup>A.C.L.E. <https://www.diocesevalleyfield.org/fr/jeunesse/ados>

## HEURE DU CONTE

L'heure du conte revient! Chaque mois, une thématique différente est proposée. C'est une activité gratuite offerte à la bibliothèque municipale pour les enfants de 3 à 8 ans.

La prochaine rencontre aura lieu **le mercredi 20 septembre prochain à 18 h 30.**

SURVEILLEZ LES ANNONCES SUR LE SITE DE LA BIBLIOTHÈQUE [WWW.VILLEST-PIE.CA](http://WWW.VILLEST-PIE.CA) SOUS **MENU** À L'ONGLET **BIBLIOTHÈQUE** – **CATALOGUE EN LIGNE** OU SUR LE **FACEBOOK** DES LOISIRS DE LA VILLE DE SAINT-PIE

## LES ATELIERS DE CONVERSATION sont de retour avec Nadia!

Pour le plaisir et pour améliorer la conversation en anglais, joignez-vous à notre petit groupe. Les rencontres ont lieu le jeudi soir à partir de la mi-septembre. Inscription obligatoire en téléphonant à la bibliothèque au 450-772-2332.



Cet automne, participez aux ateliers d'écriture offerts à la bibliothèque. Lettres attachées est une série d'ateliers offerts aux adultes de 18 ans et plus. Chacun des ateliers se déroulera le samedi après-midi, entre 14 h et 16 h dans une bibliothèque du Québec et l'activité sera retransmise en direct dans notre bibliothèque. À inscrire à votre agenda!

Atelier d'écriture avec le bédéiste **Michel Rabagliati**

Série Lettres attachées

**Samedi 23 septembre 2023,**

de 14 h à 16 h

Public visé : 18 ans et plus

Participez à un atelier créatif en groupe où le bédéiste Michel Rabagliati, en direct de Québec par visioconférence, vous proposera des exercices d'écriture pour créer à votre tour une courte BD.

Après une rencontre inspirante avec l'animateur Nicolas Ouellet, l'artiste animera l'atelier d'écriture où vous pourrez imaginer votre propre histoire, à la manière de Rabagliati. Il vous donnera toutes les clés pour y arriver. Vous le ferez à partir d'une planche originale, mais sans texte, dessinée spécialement pour l'occasion par le bédéiste. S'il vous vient des questions, elles seront relayées à l'artiste durant l'atelier.

Par la suite, vous pourrez remporter le prix de la meilleure œuvre en la soumettant au concours Lettres attachées. Pour en connaître les détails, il suffit de consulter le site Web de Lettres attachées.

Présenté par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ)

Avec la collaboration de l'Association des bibliothèques publiques du Québec et du Réseau BIBLIO du Québec. En partenariat avec le ministère de la Langue française.

Voici d'autres invités à inscrire à votre agenda :

**Samedi le 21 octobre** à 14 h **Jocelyne Saucier** romancière et journaliste abitibienne

**Samedi le 25 novembre** à 14 h **Marie-Andrée Gill** autrice, poète chroniqueuse et animatrice de balados

## Jeux de société

Vous avez envie de prendre une pause des écrans et de vous divertir autrement? Participez aux Soirées de jeux qui seront offertes 1 fois par mois à partir de septembre. Mona, une passionnée des jeux de société, vous fera découvrir cette activité, **mercredi le 27 septembre à 18 h 30** à la salle multifonctionnelle de la bibliothèque.

**Voici les jeux que vous découvrirez lors de la première séance de jeux de société avec Mona.**



**Gratuit & sans inscription**

**Pour les 8 ans et plus**

# LOISIRS ET CULTURE

## CAMP OURAGAN SAINT-PIE

La saison 2023 du camp Ouragan est déjà terminée! C'est 8 semaines de thématiques originales, d'activités colorées, de visites de spécialistes et de plaisir! Le Service des loisirs de la Ville de Saint-Pie tient à remercier toute l'équipe d'animation et de coordination pour ce bel été. Merci aux parents de nous faire confiance et aux enfants qui rendent ce camp de jour vivant!



Winnie TOUPIE Pogo Tazz Soike Popoye  
Flash Coconut Spike CRAYOLA Idéfix  
Snoopy Mentos Tournesol TCHOUPIE Oasis  
WHIPPETTE Snow croquette SLUSH Abeille Summer  
Salsa LIMONADE Lotus Vanille APOLO Clochette  
Minnie Pixel Tujube Oreo



✓ **DES SOURIRES,  
DES FOUS RIRE,  
DE BONS  
SOUVENIRS!**

**SAISON 2023**

## EN QUELQUES FAITS

- ✓ 1 CHEF D'ÉQUIPE AU SITE DU PAVILLON DES LOISIRS
- ✓ 1 CHEF D'ÉQUIPE AU SITE DU CENTRE SPORTIF
- ✓ 1 ANIMATRICE RESPONSABLE DE L'ANIMATION
- ✓ 21 ANIMATEURS ET ANIMATEURICES
- ✓ 7 ACCOMPAGNATEURS ET ACCOMPAGNATRICES
- ✓ 170 ENFANTS EN MOYENNE PAR SEMAINE
- ✓ 8 THÉMATIQUES ORIGINALES, COLORÉES ET DIFFÉRENTES À CHAQUE SEMAINE (Où est Charlie?, Disney, voyage dans le temps, le tour du monde, etc.)
- ✓ 4 VISITES DE SPÉCIALISTES POUR DES ATELIERS DIVERSES (Pompiers, cadets de la S.Q., Jeunes en santé, Club de lecture).
- ✓ 3 SORTIES (Fort Débrouillard, Ninja Factory, Exporail)
- ✓ 4 DÉFIS (ChinChin, Tremplin santé)
- ✓ 1 GROUPE PROJET (10-12 ans)





DU 11 AU 15 SEPTEMBRE 2023



## SEMAINE PORTES OUVERTES

## COURS GRATUITS

- ★ **CUISSES ABDOS FESSIERS** Lundi, 11 sept. 19 h 30  
Pavillon Bon-Séjour – Gymnase, 145 rue de la Présentation
- ★ **MISE EN FORME** Mardi, 12 sept. 9 h 30  
Pavillon des loisirs - Salle des miroirs, 165 rue Lacasse
- ★ **TONUS DOUX** Mardi, 12 sept. 19 h 30  
Centre sportif et culturel - Gymnase, 50 rue Garneau
- ★ **YOGA** Mercredi, 13 sept. 18 h  
Local de la FADOQ, 301, rue Notre-Dame
- ★ **PICKLEBALL** Mercredi, 13 sept. 18 h 15  
Centre sportif et culturel - Gymnase, 50 avenue Garneau
- ★ **VOLLEYBALL** Mercredi, 13 sept. 19 h 30  
Centre sportif et culturel - Gymnase, 50 avenue Garneau

- ★ **TONUS DOUX** Jeudi, 14 sept. 9 h 30  
Pavillon des loisirs - Salle des miroirs, 165 rue Lacasse
- ★ **KARATÉ 5-7 ANS** Jeudi, 14 sept. 18 h 15  
Centre sportif et culturel - Gymnase, 50 avenue Garneau
- ★ **KARATÉ 8 ANS ET +** Jeudi, 14 sept. 19 h  
Centre sportif et culturel - Gymnase, 50 avenue Garneau

### POUR INFORMATIONS :

**SERVICE DES LOISIRS :**  
450 772-2488 POSTE 227

**COURRIEL :**  
COORDO.LOISIRS@VILLEST-PIE.CA

LA PROGRAMMATION EST ÉGALEMENT DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE DE SAINT-PIE AU [WWW.VILLEST-PIE.CA](http://WWW.VILLEST-PIE.CA)

# PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS Hiver 2023

### PÉRIODE D'INSCRIPTIONS :

- À partir du 11 septembre 10 h via notre plateforme en ligne Qidigo.

### PAIEMENT :

- **Toute inscription devra être payée avant le 22 septembre sans quoi l'inscription sera annulée.**
- Les modalités de paiement (dates de paiement, modes de paiement, etc.) seront indiquées dans le courriel et sont disponibles sur notre site web.

### POUR INFORMATIONS :

Service des loisirs : 450 772-2488 poste 227  
Courriel : [coordo.loisirs@villest-pie.ca](mailto:coordo.loisirs@villest-pie.ca)  
La programmation est également disponible sur le site internet de la Ville de Saint-Pie au [www.villest-pie.ca](http://www.villest-pie.ca)

### ANNULATION :

Le Service des loisirs se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'horaire d'une activité sans avis préalable. Un nombre minimal de participants est requis pour démarrer les activités.

### REMBOURSEMENT :

En cas d'annulation d'une activité par le Service des loisirs, les personnes déjà inscrites seront remboursées en totalité. Si vous annulez votre inscription avant la date du début du cours, des frais d'administration de 10 \$ seront retenus de votre paiement. Si vous abandonnez un cours lorsqu'il a débuté, aucun remboursement ne sera possible, sauf sur présentation d'une preuve médicale démontrant l'impossibilité de pouvoir continuer à participer. Dans ce cas-ci, le montant des cours non suivis sera remboursé, mais des frais d'administration de 10 \$ vous seront imposés.

**DES FRAIS DE 25% SERONT AJOUTÉS POUR LES NON-RÉSIDENTS**

# LOISIRS ET CULTURE



## PROGRAMMATION ➔ ADULTE

| Activités  | Dates                                       | Horaires                      | Lieux   | Nombre de cours | Prix résident | Nombre de personnes     | À apporter   |
|--|---|-------------------------------|---|-----------------|---------------|-------------------------|--|
| <b>Cuisses abdos fessiers</b><br>Par Amélie Martin | Du 18 sept. au 4 déc.<br>Pause le 9 octobre | Lundi<br>19 h 30 à 20 h 30    | Pavillon Bon-Séjour - Gymnase<br>145, rue de la Présentation          | 11              | 76 \$         | Min. : 10<br>Maxi. : 25 | <br>     |
| <b>Tonus doux/Stretching</b><br>Par Amélie Martin  | Du 19 sept. au 5 déc.                       | Mardi<br>9 h 30 à 10 h 30     | Pavillon des loisirs - Salle des miroirs<br>165, rue Lacasse          | 12              | 76 \$         | Mini. : 7<br>Maxi. : 25 |   |
| <b>Volleyball</b>                                  | Du 20 sept. au 6 déc.                       | Mercredi<br>19 h 30 à 21 h 45 | Centre sportif et culturel -<br>Gymnase Desjardins<br>50, rue Garneau | 12              | 38 \$         | Min. : 12<br>Max. : 24  | <br>    |
| <b>Yoga</b><br>Par Dominique Tremblay              | Du 20 sept. au 6 déc.                       | Mercredi<br>18 h à 19 h 30    | Local de la FADOQ<br>301, rue Notre-Dame                              | 12              | 90 \$         | Min. : 10<br>Max. : 20  | <br> |
| <b>Cardio – Tonus</b><br>Par Amélie Martin         | Du 19 sept. au 5 déc.                       | Mardi<br>19 h 30 à 20 h 30    | Centre sportif et culturel -<br>Gymnase Desjardins<br>50, rue Garneau | 12              | 76 \$         | Min. : 10<br>Max. : 25  |   |
| <b>Midi Workout</b><br>Par Amélie Martin           | Du 21 sept. au 7 déc.                       | Jedi<br>12 h à 12 h 45        | Pavillon des loisirs - Salle des miroirs<br>165, rue Lacasse          | 12              | 70 \$         | Min. : 7<br>Max. : 25   |   |
| <b>Mise en forme</b><br>Par Amélie Martin          | Du 21 sept. au 7 déc.                       | Jedi<br>9 h 30 à 10 h 30      | Pavillon des loisirs - Salle des miroirs<br>165, rue Lacasse          | 12              | 76 \$         | Min. : 7<br>Max. : 25   |   |

## ➔ ACTIVITÉS LIBRES ➔

| Activités   | Dates                 | Horaires                      | Lieux   | Nombre de cours | Prix résident          | Nombre de personnes | À apporter   |
|---|-----------------------|-------------------------------|---|-----------------|------------------------|---------------------|--|
| <b>Pickleball</b><br>Apportez votre propre équipement. Quelques raquettes sont disponibles en prêt pour initiation. | Du 19 sept. au 5 déc. | Mardi<br>18 h 15 à 19 h 15    | Centre sportif et culturel -<br>Gymnase Desjardins<br>50, rue Garneau | 12              | 3 \$ payable à la fois | Max.: 18            |   |
|   | Du 20 sept. au 6 déc. | Mercredi<br>18 h 15 à 19 h 15 |   |                 |                        |                     | <br> |

# LOISIRS ET CULTURE

## PROGRAMMATION JEUNESSE ET FAMILIALE

| Activités  | Dates                 | Horaires                   | Lieux   | Nombre de cours | Prix résident | Nombre de personnes    | À apporter   |
|--|-----------------------|----------------------------|---|-----------------|---------------|------------------------|--|
| <b>Mini gym avec parent</b><br>3 ans   | Du 23 sept. au 9 déc. | Samedi 9 h à 9 h 45        | Pavillon Bon-Séjour - Gymnase<br>145, rue de la Présentation          | 12              | 65 \$         | Min. : 6<br>Max. : 10  |  |
| <b>Initiation à la gym</b><br>4-5 ans  | Du 23 sept. au 9 déc. | Samedi 10 h à 10 h 45      | Pavillon Bon-Séjour - Gymnase<br>145, rue de la Présentation          | 12              | 65 \$         | Min. : 6<br>Max. : 10  |  |
| <b>Initiation à la gym</b><br>6-8 ans  | Du 23 sept. au 9 déc. | Samedi 11 h à 12 h         | Pavillon Bon-Séjour - Gymnase<br>145, rue de la Présentation          | 12              | 65 \$         | Min. : 6<br>Max. : 10  |  |
| <b>Cours de gym</b><br>8-14 ans  | Du 23 sept. au 9 déc. | Samedi 12 h à 13 h         | Pavillon Bon-Séjour - Gymnase<br>145, rue de la Présentation          | 12              | 65 \$         | Min. : 6<br>Max. : 10  |  |
| <b>Multi sports</b><br>1 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> année                   | Du 20 sept. au 6 déc. | Mercredi 18 h 15 à 19 h 15 | Pavillon Bon-Séjour - Gymnase<br>145, rue de la Présentation          | 12              | 65 \$         | Min. : 12<br>Max. : 25 |   |
| <b>Multi sports</b><br>4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> année                   | Du 20 sept. au 6 déc. | Mercredi 19 h 15 à 20 h 15 | Pavillon Bon-Séjour - Gymnase<br>145, rue de la Présentation          | 12              | 65 \$         | Min. : 12<br>Max. : 25 |  |
| <b>Karaté* Débutant</b><br>Sensei Patrick Desrosiers                           | Du 21 sept. au 7 déc. | Jedi 18 h 15 à 19 h        | Centre sportif et culturel -<br>Gymnase Desjardins<br>50, rue Garneau | 12              | 65 \$         | Min. : 12<br>Max. : 60 |  |
| <b>Karaté (7 et +)* Intermédiaire</b><br>Sensei Patrick Desrosiers             | Du 21 sept. au 7 déc. | Jedi 19 h à 20 h           | Centre sportif et culturel -<br>Gymnase Desjardins<br>50, rue Garneau | 12              | 70 \$         | Min. : 12<br>Max. : 60 |  |
| <b>Karaté libre*</b><br>Sensei Patrick Desrosiers                              | Du 19 sept. au 5 déc. | Mardi 18 h 30 à 19 h 30    | Centre sportif et culturel – Hall<br>50, rue Garneau                  | 12              | 65 \$         | Min. : 12<br>Max. : 20 |  |
| <b>Karaté avancé*</b><br>(Ceinture bleue et plus)<br>Sensei Patrick Desrosiers | Du 19 sept. au 5 déc. | Mardi 19 h 30 à 20 h 30    | Centre sportif et culturel – Hall<br>50, rue Garneau                  | 12              | 70 \$         | Min. : 12<br>Max. : 20 |  |

Équipement de protection obligatoire



### \*Pour tous les cours de karaté :

- Les adultes sont les bienvenus
- Des frais supplémentaires sont à prévoir pour les passages de ceinture.
- Kimono et équipement non inclus (doit être acheté auprès du professeur)
- Un rabais de 10 \$ sera offert à l'inscription de 2 cours de karaté pour une même personne.

## ACTIVITÉS JEUNESSE À LA CARTE

| Activités                        | Dates  | Horaires            | Lieux  | Nombre de cours | Prix résident | Nombre de personnes         | À apporter  |
|----------------------------------|--------|---------------------|--|-----------------|---------------|-----------------------------|---|
| <b>Cours prêt à rester seuls</b> | 3 déc. | Dimanche 9 h à 15 h | Centre sportif et culturel – Hall<br>50, rue Garneau | Cours unique    | 55 \$         | Minimum : 8<br>Maximum : 15 |  |
| <b>Cours de gardiens avertis</b> | 2 déc. | Samedi 8 h à 16 h   | Centre sportif et culturel – Hall<br>50, rue Garneau | Cours unique    | 55 \$         | Minimum : 8<br>Maximum : 15 |  |



## NOUVELLE PATINOIRE de DEK HOCKEY à SAINT-PIE



Depuis la mi-juillet 2023, la nouvelle patinoire de dek hockey de Saint-Pie est désormais ouverte à tous! La Ville de Saint-Pie a bénéficié d'un financement du gouvernement du Québec dans le cadre du programme de subvention Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure. C'est l'entreprise Gestion Dexsen inc qui a été mandatée pour les travaux et la firme d'ingénierie Tétra Tech QI inc qui a supervisé le projet, tant pour les plans et devis que pour la surveillance des travaux.

La Ville a demandé à l'entrepreneur que les tuiles en bon état de l'ancienne surface soient utilisées. Notre surface a donc un petit « look marbré » qui lui donne un charme, étant donné la décoloration des anciennes tuiles!

### CONSIGNES À RESPECTER

- En dehors des locations ou des activités organisées par la Ville, cette patinoire demeure un **LIEU PUBLIC OUVERT** à tous, selon les heures d'ouverture du parc (7h à 23h).
- Le port du casque de hockey attaché est **OBLIGATOIRE** (visière ou grille fortement suggérée et obligatoire pour les 17 ans et moins)
- Balles de dek hockey **SEULEMENT** (aucune rondelle ou autre balle)
- Les bâtons **NE** doivent **PAS** avoir de ruban, **NI** marquer la surface de jeu
- Patins, planches à roulettes, vélos et autres sont **INTERDITS**
- Contenant de verre **INTERDIT**
- **PAS** de chiens ou d'animaux

**MERCI DE TENIR CET ENVIRONNEMENT PROPRE!**

### DEMANDES DE LOCATION

*IL EST POSSIBLE DE LOUER LA SURFACE!*

Que ce soit à l'heure, pour un bloc de 3h, pour la journée complète ou pour le weekend!

Veillez adresser votre demande à  
Julie Nicolas, directrice des loisirs :

**450 772-2488 poste 236**

ou **loisirs@villest-pie.ca**



### TOURNOI AMICAL DE DEK HOCKEY *Saint-Pie sénior*

**LE TOURNOI EST OUVERT À TOUS!**



**POUR INFOS ET INSCRIPTIONS**  
Julie Nicolas, directrice des loisirs :  
**450 772-2488 poste 236**  
ou **loisirs@villest-pie.ca**

### ÉVÈNEMENT DU 9 SEPTEMBRE 2023

Pour faire connaître sa nouvelle patinoire de dek hockey, la Ville de Saint-Pie organise la toute première édition du Tournoi amical de dek hockey Saint-Pie sénior. Le tournoi est ouvert à tous!

- Service de bar avec breuvages alcoolisés et non alcoolisés  
*Tenu par les bénévoles du comité de la Fête nationale, pour l'édition 2024*
- Présence du foodtruck Mec & cheese  
*Spécialités : nachos et macaroni au fromage avec garnitures au choix*
- Jeux de poche sur place, jeux de société géants pour la famille et musique
- Prix remis à tous les joueurs inscrits et prix spécial remis aux gagnants du tournoi!

*Venez encourager nos équipes du tournoi!*

# VIE COMMUNAUTAIRE

## BRUNCH PAROISSIAL ANNUEL

Entièrement au profit de l'Église de Saint-Pie.  
Grâce à la participation des Chevaliers de Colomb



### AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL

50 avenue Garneau – Saint- Pie

Le 17 septembre 2023 de 9 h à 12 h 30

**BILLETS DISPONIBLES** : au presbytère, auprès des marguilliers, à l'arrière de l'église à la fin des offices religieux des dimanches du mois de septembre ou à l'entrée le jour de l'événement.

**PRIX : Adulte** : 12\$ (Argent comptant seulement) // **Enfants 4 à 11 ans** : 5\$ (si vous avez plus de deux enfants, le troisième et plus mangeront gratuitement) // **3 ans et moins** : Gratuit

### AU MENU :

Rôties, jambon, saucisses, saucisson de bologne, fèves au lard, œufs, patates rôties, fromage et crudités, une grande variété de desserts maison, jus et café.



## INSCRIPTION CATÉCHÈSE PAROISSIALE (DÈS L'ÂGE DE 8 ANS)

La catéchèse c'est la formation donnée aux enfants qui se préparent à recevoir les sacrements d'initiation à la vie chrétienne. Ces sacrements sont ceux du pardon, la première communion et la confirmation.

C'est une catéchèse plus structurée, plus encadrée, qui s'échelonne dans le temps et est ponctuée par des rites vécus dans la communauté. Le rôle de la catéchèse, c'est de proposer des chemins pour se rapprocher du Christ et ainsi faire l'apprentissage de la vie chrétienne dans toutes ses dimensions.

Le rôle de la catéchète, c'est d'animer et d'accompagner un petit groupe de jeunes dans leur cheminement spirituel. Cette personne est accompagnée tout au long du parcours par l'équipe de responsables de la catéchèse.

### NOUVELLE PROCÉDURE POUR LES INSCRIPTIONS

Rendez-vous sur notre site internet

**CATECHESE.CA** (sans accent)

Vous y trouverez un lien pour compléter en ligne l'inscription de votre enfant.

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE**



**DATE À RETENIR:** Dimanche 10 septembre 2023 10 h 30  
Messe au cimetière, si la température le permet

## L'ÉDUCATION SECONDAIRE DES ADULTES



**SARCA**

Centre  
de services scolaire  
de Saint-Hyacinthe  
Québec

Saviez-vous que le diplôme d'études secondaires (DES) obtenu à l'éducation des adultes équivaut à celui du secteur jeune? En effet, plusieurs parents et adolescents craignent qu'il y ait un impact sur la poursuite des études postsecondaires si le diplôme n'est pas obtenu dans le contexte d'un parcours traditionnel à l'école secondaire.

Ils peuvent être rassurés : à l'éducation des adultes, toutes les matières sont offertes afin que l'élève reparte avec les acquis dont il a besoin pour la poursuite de son parcours scolaire ou professionnel.

Au moment de l'inscription, une conseillère évalue les acquis scolaires obtenus et élabore un profil qui répond à l'objectif de l'élève. Plusieurs options sont aussi offertes pour la poursuite des études : le Centre d'éducation des adultes (CEA) Saint-Hyacinthe – Acton offre la formation en présentiel ou à distance,

de jour ou de soir ainsi qu'à temps plein ou à temps partiel.

Tout au long de l'année, vous pouvez communiquer directement avec le personnel du CEA afin d'obtenir de l'information sur le fonctionnement de l'école. Vous pouvez également rencontrer un conseiller ou une conseillère qui pourra explorer avec vous les différentes options et vous aider à déterminer celle qui répond le mieux à vos besoins.

Pour vous accompagner dans ce processus, sachez que vous avez accès gratuitement à un service d'information et d'orientation scolaire et professionnelle. Celui-ci est offert sur place, dans les municipalités des MRC des Maskoutains et d'Acton. N'hésitez donc pas à communiquer avec nous.

### AUDREY GATINEAU

conseillère en information scolaire & professionnelle

450-773-8401 poste 6731  
audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca

 Audrey Gatineau Sarca



SEPTEMBRE 2023

## Activités du Centre de la Famille

Situé au 70 av. St-François, Saint-Pie (450) 772-6828  
www.centredelafamillestpie.com

 Surveillez notre page Facebook



RETOUR DE

**OCCUPONS NOS JEUNES**  
APRÈS L'ÉCOLE

DE 15 H À 18 H

**ATELIERS BÉBÉ ET MOI 0-12 MOIS**  
SÉRIE DE 6 ATELIERS DE STIMULATION DU POUPON.

Chaque semaine, nous abordons une nouvelle thématique sur le développement de votre poupon telle que l'alimentation, le développement, le sommeil et plus encore!



**! NOUVEAUTÉ**

Les inscriptions pour nos différents services se font maintenant sur la plateforme **Qidigo**. La carte de membre doit se créer sur la plateforme et elle est obligatoire pour pouvoir s'inscrire aux différents ateliers.

La réservation des activités sera disponible en ligne dès le **1<sup>er</sup> septembre 2023 - 8 h** (sauf pour la halte-garderie qui sera le 5 septembre 2023 pour les inscriptions d'octobre)

**Plus d'informations suivront!**

<https://www.qidigo.com/login>



**PORTE OUVERTE**  
DU CENTRE DE LA FAMILLE!

Venez nous visiter  
**LE SAMEDI 9 SEPTEMBRE**  
ENTRE 10 H ET 14 H  
AU 70, AVENUE SAINT-FRANÇOIS

**JEUX GONFLABLES, HOT-DOGS ET SURPRISES SERONT AU RENDEZ-VOUS!**

**10** \$ par  
année  
POUR LA  
FAMILLE

Vous pouvez participer à toutes ces activités et ateliers gratuitement en devenant **membre du Centre de la Famille**

## CENTRE DE BÉNÉBOLAT DE SAINT-HYACINTHE

(REPLACE ANCIENNEMENT LA POPOTE ROULANTE)



**SERVICE DE  
REPAS CHAUDS**  
cuisinés le matin même

le **mardi** et / ou le **jeudi**,  
entre 11 h 30 et 12 h 30

Toutes les personnes de 65 ans et plus ou les personnes en convalescence, en perte d'autonomie peuvent bénéficier du service de façon temporaire ou prolongée. En plus d'alléger la corvée de repas, c'est une façon de se faire un cadeau ou d'en offrir un à un ami, un parent ou un voisin. Des certificats-cadeaux sont disponibles.

**INFORMATION OU POUR COMMANDER** L'ancien comité est maintenant dissout. Appelez au Centre **450-773-4966 poste 35**

## COLLECTE DE SANG

DONNEZ DU SANS. DONNEZ LA VIE.



Organisée par

LES CHEVALIERS  
DE COLOMB  
CONSEIL 2958  
DE SAINT-PIE



### Mardi 29 août

### SUR RENDEZ-VOUS

CENTRE SPORTIF ET CULTUREL  
50, avenue Garneau, Saint-Pie



Prenez rendez-vous dès aujourd'hui!

→ En ligne: scannez le code QR

→ Par téléphone: appelez le 1 800 343-7264



## ENTRAIDE SAINT-PIE

Un organisme communautaire  
qui vient en aide alimentaire aux  
citoyens de Saint-Pie

Nous avons beaucoup d'**articles à prix modique** comme vaisselle, articles de sports, jouets, vêtements pour enfants et adultes, habits de neige, bottes, souliers, livres, jeux de société, meubles, cadres, etc.

Veuillez prendre note que la **section «boutique» est ouverte à tous**. Les profits vont pour l'aide alimentaire. En tout temps, sacs verts pour 6\$

### LA BOUTIQUE EST OUVERTE :

Le premier samedi de chaque mois de 9 h à midi /  
Tous les mardis de 13 h à 16 h - Sur appel

Nous sommes situés au

**301C, rue Notre-Dame, cour arrière rue Roy**

Johanne St-Pierre **450 772-5574**

Local les mardis : **450 772-5333**



**POUR LES DONNS DE  
MEUBLES ET GROS ARTICLES,  
APPELER AVANT DE SE RENDRE**



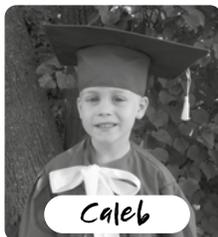
## Bonne rentrée à la maternelle à tous nos petits finissants !



Alice



Arthur



Caleb



Charlie-Rose



Delphine D



Delphine T



Elioth



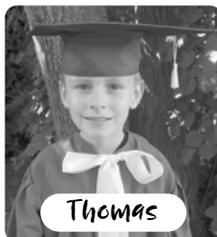
Florence



Jacob



Milann



Thomas



fadoq

**SAINT-PIE**

301 rue Notre-Dame



## RETOUR DE NOS ACTIVITÉS LE MARDI 5 SEPTEMBRE 2023.

*Quoi de mieux qu'une petite fête pour souligner l'occasion.*

Nous vous invitons, chers membres et amis FADOQ, pour un

**DINER AUX HOT-DOGS** une occasion de se retrouver en bonne compagnie et de raconter notre été. Nous vous attendons en grand nombre de 11 h à 13 h et c'est gratuit. Suivra ensuite notre premier après-midi de cartes de la saison dès 13 h 30.

**BINGO** le 3<sup>e</sup> lundi du mois à 19 h, jeux variés tous les jeudis 13 h 30 ainsi que des soupers à des dates précises; plus de détails suivront.

Pour plus d'informations:

Contactez Hélène Fenu au 450-722-2697 ou [info@st-pie.fadoqry.ca](mailto:info@st-pie.fadoqry.ca)



**CERCLE  
des fermières**



Invitation à toutes les membres du Cercle Fermières St-Pie:

### NOTRE PREMIÈRE RÉUNION

pour l'année 2023-2024 débutera le

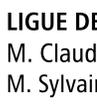
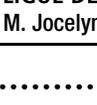
→ **13 SEPTEMBRE 2023** à 13h 30.

Bienvenue à toutes et à celles qui veulent rejoindre le Cercle.

POUR TOUTE INFORMATION contactez Thérèse Sansoucy, secrétaire. au **450 772-2440**

## NOS ORGANISMES LOCAUX



|  |  |                              |
|--|--|------------------------------|
|    | <b>CATÉCHÈSE INITIATIQUE</b><br>Mme Karmen St-Pierre                             | 450 772-1052                 |
|    | <b>ENTRAIDE ST-PIE</b><br>M. Claude Cloutier (mardi)<br>Mme Johanne St-Pierre    | 450 772-5333<br>450 772-5574 |
|  | <b>CENTRE DE LA FAMILLE SAINT-PIE</b><br>Mme Geneviève Miller                    | 450 772-6828                 |
|  | <b>FADOQ</b><br>Mme Hélène Fenu  | 450 772-2697                 |
|  | <b>CERCLE DE FERMIÈRES</b><br>Secrétariat  | 450-772-2440                 |
|  | <b>CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE ST-HYACINTHE</b>                                       | 450 773-4966<br>#35          |
|  | <b>CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 2958</b><br>M. Patrice Caya                      | 450 772-6349                 |
|  | <b>LIGUE DE BALLE FÉMININE</b><br>Mme Ariane Beaudry                             | 450 388-0089                 |
|  | <b>CHORALE ST-PIE</b><br>Mme Roseline Poirier                                    | 450 772-2440                 |
|  | <b>LIGUE DE BALLE DU VENDREDI</b><br>M. Claude Clavet<br>M. Sylvain Bergeron     | 450 502-2778<br>450 772-2497 |
|  | <b>CONSEIL DE LA FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINT-PIE</b><br>Mme Thérèse Duchesneau | 450 779-2257                 |
|  | <b>LIGUE DE PÉTANQUE</b><br>M. Jocelyn Perreault                                 | 450 772-2611                 |



# Votre Calendrier - Septembre 2023

| Dimanche  | Lundi   | Mardi  | Mercredi  | Jeudi   | Vendredi   | Samedi  |
|---|---|--|---|---|--|---|
| <p><b>O</b> = Organique<br/><b>R</b> = Recyclage<br/><b>D</b> = Déchets</p>                     |   |  |   |   | <b>1</b><br>Date limite<br><b>INSCRIPTION À LA CATHÉCHÈSE</b><br><br>Collecte de <b>MATIÈRES RECYCLABLES</b>          | <b>2</b><br><b>ENTRAIDE</b> ouvert 9 h à 12 h   |
| <b>3</b>  | <b>4</b><br>Fête du travail<br><b>BUREAUX MUNICIPAUX FERMÉS</b>                                 | <b>5</b><br><b>FADOO</b><br>Dîner hot-dogs 11 h + cartes 13 h 30<br><b>ENTRAIDE</b> ouvert 13 h à 16 h<br><b>CONSEIL MUNICIPAL</b><br>Séance à 19h  | <b>6</b><br>                       | <b>7</b><br><br>Collecte de <b>MATIÈRES ORGANIQUES</b>   | <b>8</b><br><br>Collecte de <b>DÉCHETS</b>  | <b>9</b><br><b>COLLECTE RDD</b><br>Voir P.9<br><b>CENTRE DE LA FAMILLE</b><br>Portes ouvertes<br><b>TOURNOI AMICAL DEK HOCKEY</b>           |
| <b>10</b><br><b>VOTE PAR ANTICIPATION</b><br>District #3<br><b>MESE AU CIMETIÈRE</b>            | <b>11</b><br><b>PROGRAMMATIN D'AUTOMNE</b><br>Semaine portes ouvertes et début des inscriptions | <b>12</b><br><b>PROGRAMMATIN D'AUTOMNE</b><br>Semaine portes ouvertes<br><b>ENTRAIDE</b> ouvert 13 h à 16 h  | <b>13</b><br><b>PROGRAMMATIN D'AUTOMNE</b><br>Semaine portes ouvertes   | <b>14</b><br><b>PROGRAMMATIN D'AUTOMNE</b><br>Semaine portes ouvertes<br><br>Collecte de <b>MATIÈRES ORGANIQUES</b> | <b>15</b><br><b>PROGRAMMATIN D'AUTOMNE</b><br>Semaine portes ouvertes<br><br>Collecte de <b>MATIÈRES RECYCLABLES</b> | <b>16</b><br><b>COLLECTE RDD</b><br>Voir P.9  |
| <b>17</b><br><b>FABRIQUE</b><br>Brunch de 9 h à 12 h 30<br><b>JOUR DU SCUTIN</b><br>District #3 | <b>18</b><br><b>FADOO</b> Bingo   | <b>19</b><br><b>ENTRAIDE</b> ouvert 13 h à 16 h  | <b>20</b><br>                    | <b>21</b><br><br>Collecte de <b>MATIÈRES ORGANIQUES</b>  | <b>22</b><br><br>Collecte de <b>DÉCHETS</b>   | <b>23</b>   |
| <b>24</b>   | <b>25</b>   | <b>26</b><br><b>ENTRAIDE</b> ouvert 13 h à 16 h  | <b>27</b><br> <b>PLEINE LUNE</b> | <b>28</b><br><br>Collecte de <b>MATIÈRES ORGANIQUES</b>  | <b>29</b><br><br>Collecte de <b>DÉCHETS</b>   | <b>30</b><br><br>Collecte de <b>MATIÈRES RECYCLABLES</b> |

# Entreprises F.L. enr

Garage Débrosselage et peinture, retouches ou complet  
Service d'évalua

450.772.5654

www.entreprisesfl.com

info@entreprisesfl.com  
249 Messier (Domaine Bousquet)  
St-Pie JOH 1W0

Fernand Laflamme Prop.



## Excavations J.F. Tétréault Inc.



R. B. Q. : «8259-4508-01»

Tél. : (450) 772-2596

Cell. : (450) 223-4169

Fax : (450) 772-1091

641, Bas de la Rivière, St-Pie, JOH 1W0

- » **TRANSPORT EN VRAC**  
sable • pierre • terre
- » **SPÉCIALISÉ**  
en cours d'eau verbalisé
- » **Bélier avec lame arrière**
- » **Bélier pour terrassement**
- » **Mini-pelle** avec marteau hydraulique
- » **Pelles** avec système laser (peigne)

# ALIMENTS CRUS POUR CHIENS & CHATS

COMPLET - SANS PRÉPARATION

100% NATUREL

★ SPÉCIAL  
GRANDES  
RACES

Permis MAPAQ • Certifiés HACCP • Normes A.A.F.C.O.

LIVRAISON GRATUITE

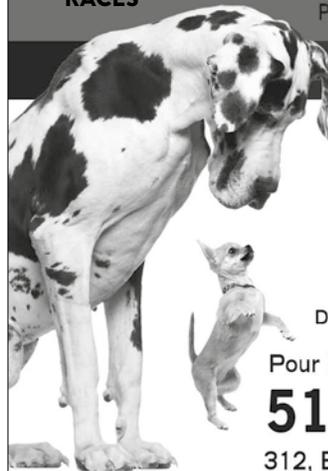


PHOTO A TITRE INDICATIF.

Distributeur des **ALIMENTS CRUS  
GRENIER**

Pour la région de St-Hyacinthe

514 776-9396

312, Bas de la rivière, Saint-Pie JOH 1W0



**HÉNAULT ET MATHIEU**  
NOTAIRES ET CONSEILLERS JURIDIQUES

224, RUE NOTRE DAME  
SAINT-PIE, QUÉBEC JOH 1W0  
TÉLÉPHONE : (450) 772-2484  
TÉLÉCOPIEUR : (450) 772-2503

888, AVENUE BOURDAGES NORD  
SAINT-HYACINTHE, QUÉBEC J2S 5N9  
TÉLÉPHONE : (450) 773-1704

hmnotaires@notarius.net



**VERGER  
ST-FRANÇOIS**

Pommes,  
poires,  
prunes  
et produits  
maison

1055, Grand rang St-François  
Saint-Pie • 450 772-5262

Info@VergerStFrancois.com



**ORDINATEUR  
EXPRESS**  
AU SERVICE DE VOS TECHNOLOGIES

À Votre Service  
Depuis Plus De **20 ANS!**

Visitez notre site web pour les achats en ligne

[www.ordiexpress.com](http://www.ordiexpress.com)



### Services offerts

- Téléphonie IP (installation et entretien)
- Câblage réseau
- Entretien de parc informatique.
- Serveurs
- Virtualisation
- Revendeur infonuagique office 365.
- Sauvegarde en ligne et plus.
- Entretien d'imprimante
- Service autorisé Xerox

### Vente

- Serveurs, ordinateurs, portables, tablettes
- Imprimantes et fournitures
- Écrans, projecteurs
- Routeur et accès point
- Livraison partout au Canada

(450) 778-1008



1369, boul. choquette St-Hyacinthe, Qc J2S 6E9

## PELOUSE & DÉNEIGEMENT



- Déchaumage - aération - rouleau
- Fertilisation
- Traitement mauvaises herbes & insectes
- Tonte de pelouse & vacant.
- Ramassage de feuilles
- Déneigement



Raymond Tanguay - 450.772.2296 - 450.888.4823

## Les Grains SEMTECH Inc.

Expert en conditionnement et traitement de semences

2736, route 235  
Saint-Pie, Québec  
J0H 1W0

T 450 772-2465  
1 888 772-2465  
F 450 772-6345



**BRUNO RAVENELLE**  
Arpenteur-Géomètre

2685, boulevard Casavant ouest, bureau 101  
Saint-Hyacinthe (QC) J2S 8B8

**450 250-2999**

info@brunoravenelleag.com

brunoravenelleag.com

- Certificat de localisation
- Bornage
- Piquetage
- Cadastre
- Implantation
- Arpentage Foncier

Isabelle Beaugard  
Couturière



Bord de pantalon  
Petite réparation  
Fermeture éclair  
Articles pour bébé

450 772-2256

Signé Fa-Mi-Sol

33 ans de passion

Pose d'Ongles - Coiffure : Coupe & Mise en plis  
Pressothérapie - Traitement à la Paraffine

*Nathalie Racine*

136, Ave Roy Saint-Pie

**450-772-2737**

Makiné Thérapie

Marie-Soleil Rodier 136, Ave Roy Saint-Pie

Masso - Kiné - Orthothérapie  
Massage femme enceinte  
Service de massage sur chaise  
et à domicile. Reçu d'assurance

**450-502-2237**



Produits  
de l'érable 4 saisons

Chocolaterie • Pâtisserie • Confiserie

1849 rue Des Cascades  
Saint-Hyacinthe, QC J2S 3J4

450.773.9313 • info@produits-erable-4saisons.com  
produits-erable-4saisons.com

Les Constructions Patrick Rodier inc.

Un projet à votre image !



R.B.Q. # 8336-9561-44

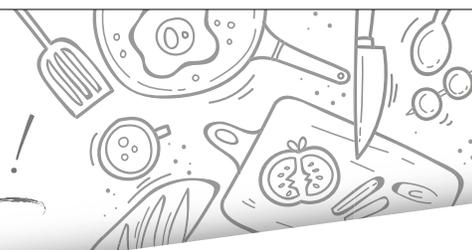
Entrepreneur général  
en Construction  
& Rénovation

**450-278-3421**

Là où le rêve commence...



Merci de  
votre fidélité!



• LES MARCHÉS •

**Tradition**

131-A Rue Sainte-Cécile, Saint-Pie, J0H 1W0  
du Lundi au Dimanche, de 8h00 à 21h00



- Batterie Interstate & NationWide
- Pneus Neuf & Usagés
- Roues de Couleur
- Accessoires pour Camion

450-772-5780

Situé à Saint-Pie

Dépositaire  
STAR USA




DIVISION

**MÉTAUX M&M**

Récupération de rebuts de métaux (scrap) et achat de métaux

DIVISION  
**SOLUTION "RAMASSE-TOUT"**

Service de conteneur / Démantèlement industriel

2531, boulevard Industriel, Chambly (Québec) J3L 5G8  
T. 514 240-0321

LA CABANE  
*L'Ancestrale*

- Repas de cabane
- Réception de tous genres
- Capacité de 40 personnes

450 777-6747  
Située à Saint-Pie  
Sur réservation seulement



RE/MAX RENAISSANCE

3100, avenue Cusson, bureau 101,  
Saint-Hyacinthe, (Québec) J2S 8W9  
450 773 7707  
remax-quebec.com

VOTRE MEILLEURE ALLIÉE  
POUR VOUS SOUTENIR  
DANS VOS PROJETS  
IMMOBILIERS !




*Sonia Dube*  
COURTIÈRE IMMOBILIER  
RÉSIDENTIEL

450 276-4540  
sonia.dube@remax-quebec.com

imprimerie  
**CIC...**

MAISON DE CONCEPTION  
• TOUS VOS PROJETS SOUS LE MÊME TOIT •

- PAPETERIE COMMERCIALE
- SUPPORT MARKETING
- SUPPORT ÉVÉNEMENTIEL
- ARTICLE PROMOTIONNEL
- ARTICLE GRAND FORMAT

1 450 772-5552 • projets@imprimeriecic.com

FABRIQUÉ ICI PAR DES PASSIONNÉES D'ICI



**LES ENTREPRISES S.G. AUDY**

Sébastien Audy  
450 278-4115  
entsgaudy@gmail.com  
RBQ 5675 4518 01  
369 Ch. De St-Dominique,  
Saint-Pie (Qc) J0H 1W0

**RÉSIDENTIEL - COMMERCIALE - AGRICOLE**






- › Problème d'infiltration d'eau
- › Spécialité drain français
- › Étanchéisation de fondation
- › Injection fissure
- › Transport de vrac
- › Marteau hydraulique
- › Champ d'épuration
- › Inspection par caméra
- › Égout et aqueduc
- › Excavation de tous genres

# LES AUTOMOBILES FC

## 450 388-0072

- ★ Vente de véhicules d'occasions
- ★ Esthétique automobile
- ★ Traitement antirouille
- ★ Réparation et remplacement de pare-brise

\* Nous faisons les antirouilles permanents et le scellant à peinture sur les véhicules neufs.

144, rue Saint-François, Saint-Pie



**GARAGE PONTBRIAND (2005) INC.**  
 144, rue Saint-François, Saint-Pie-de-Bagot  
**450 772-2263**

ALIGNEMENT - AIR CLIMATISÉ - MÉCANIQUE GÉNÉRALE  
[www.garagepontbriand.com](http://www.garagepontbriand.com)

# Ravenelle Électrique

**Entrepreneur Électricien**

**St-Pie 450-772-5271**

• Industriel • Commercial • Résidentiel • Institutionnel • Agricole

# Mégatech

## Informatique



56 Montcalm  
 Saint-Pie, Qc. J0H 1W0  
 Tél.: (450) 772-2030

[www.megatech-informatique.com](http://www.megatech-informatique.com)

## Débitage de viande la sauvage

Animaux de la ferme    Emballage sous vide  
 Animaux sauvage    Service de congélation



1969 Rg de la rivière Sud  
 st pie  
 J0H 1W0

Nancy 514-791-2913

Jack 514-951-2069

Support pour l'abattage



**NORMAND THÉRIAULT  
 NATHALIE LAPOINTE**  
 pharmaciens-propriétaires

75-A, rue St-François  
 St-Pie (Québec) J0H 1W0

T 450.772.2272

F 450.772-2759

[theriaultnlapointe@groupeproxim.org](mailto:theriaultnlapointe@groupeproxim.org)

Lun. au Vend. : 9h à 20h

Samedi : 9h à 15h

Dimanche : Fermé

**LIVRAISON GRATUITE**

membre affilié à **Proxim**



## GARAGE MARCEL MORIN

À VOTRE SERVICE DEPUIS 1925

450-772-2464

357 rue Notre-Dame, Saint-Pie J0H 1W0

@garagemarcelmorin

DÉTAILLANT AUTORISÉ

# nokian TYRES

# PRO-DESIGN

## Division construction inc.

Entrepreneur général - Projet clé en main - Construction de bâtiment  
 Revêtement extérieur - Finition intérieur - Toiture - Bardeaux ou métallique

Spécialité :  
**VENTE ET INSTALLATION  
 DE PORTES ET FENÊTRES**



**soumission à domicile gratuite • 450 278-4442**

KEVIN BLANCHARD